



Calendrier et Informations importantes



Calendrier de remise de votre dossier d'inscription

Service Vie Scolaire - Bureau des CPE

2: 04 73 41 20 24 ou 04 73 41 20 23 - **3**: cpe.sidoine@ac-clermont.fr

Secondes	Elèves de 3ème ou élèves redoublants de 2nde	Télé-inscription du mercredi 26 juin au dimanche 30 juin + Accueil en établissement du mercredi 26 juin au mercredi 03 juillet 2024
Premières	Elèves de 2nde ou élèves redoublants de 1 ^{ère}	
Terminales	Elèves de l ^{ère}	8h30 — 17h30*
	Elèves redoublants de terminale	mercredi 17 juillet 2024 (après les résultats de la commission d'affectation)



Demande de bourse (Voir document d'information joint)

A partir de la rentrée scolaire 2024, l'attribution de la bourse de lycée est annuelle.

1 – Sur la fiche de renseignements, dans **Etude automatique du droit à Bourse**, vous cochez « j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse » et vous complétez « l'état civil élargi ». Aucune démarche supplémentaire à réaliser ni de document à transmettre et valable toute la durée de la scolarité.

Ou vous devrez effectuer votre demande chaque année lors de l'inscription ou de la réinscription :

- 2 sur Edu-Connect (dossier de demande dématérialisé)
- 3 par formulaire papier à compléter et pièces justificatives à fournir à la rentrée

NB : la méthode n°1 rapide et simplifiée est à privilégier.



PASS'REGION (Voir document d'information joint)

<u>La détention d'un Pass'Région validé par l'établissement avant la rentrée scolaire est obligatoire pour accéder à l'établissement.</u>

Merci de bien suivre la procédure indiquée à faire dès votre affectation.

Nous pourrons vous accompagner sur cette démarche le jour du dépôt du dossier d'inscription au lycée.



Changement de situation